

Questions orales

LE FINANCEMENT DU CENTRE FÉDÉRAL DU SIDA

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, le fait est qu'il s'agit d'une épouvantable épidémie, et le ministre parle d'ergoter sur les statistiques. Ce que nous voulons, c'est qu'on s'engage à agir.

Il est consternant que les dépenses fédérales totales pour 1989, d'après ce que je crois comprendre, s'élèvent à moins de 2 millions de dollars qui doivent servir à la recherche, au traitement, à l'éducation et au financement des groupes communautaires. On a même arrêté les fonds de fonctionnement du centre national du SIDA.

Le ministre va-t-il veiller à ce que les 139 millions de dollars qui ont été demandés, paraît-il, par le centre fédéral du SIDA soit disponibles immédiatement? Va-t-il également demander qu'on augmente considérablement les crédits consacrés à la lutte contre cette terrible maladie?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je conviens avec la députée que les statistiques ne sont pas la question principale, mais elle les a citées dans son préambule et, à mon avis, il convenait que je rétablisse les chiffres exacts.

Encore une fois, l'engagement du gouvernement est très clair, et je ne peux rien ajouter à ce que j'ai déjà dit.

* * *

[Français]

RADIO-CANADA

L'OFFRE DE SERVICES DE QUALITÉ ÉGALE DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, la Coalition pour la défense des services français de la Société Radio-Canada a demandé que le financement public annuel de la Société soit accru de façon significative afin de garantir aux francophones du Canada que la qualité de programmation, d'émissions et de services qu'ils reçoivent soit égale à celle que reçoivent les anglophones par la voie de la CBC. Ma question est la suivante: La ministre ne croit-elle pas que l'objectif d'offrir des services publics de qualité égale à chacun et chacune des Canadiens devrait être appliqué d'une façon rigoureuse?

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, les décisions concernant le budget de la programmation de la Société Radio-Canada sont sous l'entière responsabilité de la Société. Mais je partage la préoccupation de la députée en ce qui concerne cette question importante. C'est pour cette raison que j'ai annoncé de nouveaux fonds pour la production et la distribution de films francophones dans le cadre de Téléfilm Canada et plus de 15 millions de dollars additionnels destinés au doublage. Et, monsieur le Président, j'ai aussi annoncé au Comité permanent en septembre dernier que le nouveau projet de loi sur la radiodiffusion saura reconnaître le caractère distinct de la radiodiffusion francophone.

● (1450)

[Traduction]

LE RÉSEAU FRANÇAIS—LA PRODUCTION D'ÉMISSIONS DE QUALITÉ

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, je suis heureuse que la ministre ait mentionné l'argent qu'elle a affecté à l'amélioration du doublage. Toutefois, cela n'explique pas les 49,7 millions qu'elle a perdus en n'incluant pas les droits pour les enregistrements éphémères dans son projet de loi.

[Français]

Malgré que les fonds alloués à la programmation publique de Radio-Canada et de la télévision au Canada soient insuffisants pour répondre à toutes les demandes, est-ce que la ministre reconnaît que le réseau français de Radio-Canada ne dispose pas de fonds suffisants pour produire une qualité d'émissions égale à celle de la CBC? Si oui, quelles mesures concrètes—et ce n'est pas le conseil de direction, c'est la ministre—entend-elle prendre pour régler cette inégalité?

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, je viens tout juste de dire que j'ai annoncé l'année dernière que le nouveau projet de loi sur la radiodiffusion saura reconnaître le caractère distinct de la radiodiffusion francophone. Chaque jour, monsieur le Président, j'attends le rapport du Comité permanent sur ce sujet.

* * *

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES SUJETS CULTURELS

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, techniquement, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur, mais le premier ministre voudra peut-être y répondre.

M. Hnatyshyn: Est-ce au sujet du lac Meech?

M. Waddell: N'essayez pas de me lancer sur une fausse piste. Il s'agit de l'Accord de libre-échange qu'on était alors en train de négocier.

Est-il exact que les sujets culturels tels que les films, la télévision, les vidéos, etc., ne faisaient pas l'objet de négociations? Je pense que c'est ce qu'a dit le gouvernement. Est-ce bien exact que les sujets culturels n'ont pas été négociés?

Y avait-il d'autres tractations, officieuses ou ailleurs qu'à la table de négociations, entre les négociateurs ou le gouvernement canadiens et les négociateurs américains?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, ne dit-on pas que les résultats de la cuisine sont dans l'assiette? C'est quelque chose comme ça. Si le député examine l'Accord de libre-échange, il verra que les industries culturelles en sont exclues.